



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

# LA BAUQUETTE

N° 18 - JUIN 2004



2

3



## 9 JEUDIS AU PAYS DE STENAY.

Grâce à l'Office de Tourisme, 9 jeudis après-midi de juillet et août sont consacrés à la découverte de notre région : métiers de l'industrie, de l'artisanat, de l'art, découverte de sites historiques et naturels du Pays de Stenay et de ses proches alentours. Toutes les visites sont guidées et le goûter est compris. Rendez-vous à 14h00 devant l'Office de Tourisme ; retour prévu entre 18h30 et 19h00. Prix d'un après-midi : 6 € pour les adultes, 3 € pour les moins de 12 ans. Inscription préalable souhaitée au plus tard la veille avant 16h00. Il est utile de prévoir de bonnes chaussures et des vêtements de pluie.

### JEUDI 1<sup>ER</sup> JUILLET.

CHAUVENCY LE CHÂTEAU : Centrale hydro - électrique, le Tournoi de Chauvency, goûter.  
CHAUVENCY SAINT HUBERT : Visite de l'église fortifiée.

### JEUDI 8 JUILLET.

BUZANCY : Boveries du château Augeard ; les haras nationaux (insémination), le mausolée et le château Chanzy ; goûter. Tour du plan d'eau en calèche.

### JEUDI 15 JUILLET.

MILLY SUR BRADON : Le menhir.  
MURVAUX : Découverte du vignoble ; goûter.  
DOULCON : Visite guidée du Centre Ypoustéguy avec l'artiste.

### JEUDI 22 JUILLET.

MOUZAY : Visite de l'armurerie Dethoor ; visite chez Mr Mozet, taxidermiste.  
BROUVENNES : La ferme du Nord meusien, goûter gastronomique de ses produits à base de canards.

JEUDI 29 JUILLET (environ 5 km de marche).

VILLECLOYE : Promenade commentée de la pelouse calcaire. Goûter ; visite guidée du village et de la chapelle Sainte-Ernelle.

### JEUDI 5 AOUT.

CERVISY : Le château.  
BAÂLON : Balade ornithologique commentée ; goûter ; découverte du relief karstique ; monument des maquisards.

### SAMEDI 7 AOUT.

Baptême de l'air avec le club ULM de Beauclair.

### JEUDI 12 AOUT.

POVILLY : Explications sur les gouffres ; l'écluse nouvellement électrifiée ; visite guidée du village, goûter à la ferme et visite de l'église.

### JEUDI 19 AOUT.

VILLY : Visite du fort, extrémité de la ligne Maginot.  
MARGUT : Visite guidée du musée Mai - Juin 1940. Goûter ; visite guidée du mont Saint Walfroy.

### JEUDI 26 AOUT.

LUZY SAINT MARTIN : Visite de la ferme de Mr Baye ; visite de la porcherie de Mr François. Goûter.

### LE MOT DU PRESIDENT.

Dans le cadre de la loi sur l'eau de janvier 1992, la CODECOM du Pays de Stenay a engagé pour l'ensemble des communes de notre canton les études préalables à la réduction des flux de substances polluantes du milieu naturel.

La première étape de cette étude s'est terminée en mars 2003. Elle aura permis de recenser les pollutions de l'ensemble de nos communes, de connaître la qualité des milieux et les caractéristiques de la pollution rejetée, de définir les objectifs de réduction de cette pollution.

La seconde étape lancée début 2004 permettra d'établir pour chaque commune un schéma directeur d'assainissement qui précisera à l'intérieur de chaque unité identifiée les solutions les mieux adaptées à la gestion des eaux usées et pluviales.

A l'issue de cette étude qui devrait se terminer tout début 2005, toutes les communes disposeront donc des éléments nécessaires à la réalisation de leurs obligations en matière d'assainissement. A charge pour elles, ensuite, de programmer dans le temps les travaux nécessaires.

Etienne DEMULDER.

### SOMMAIRE DU N° 18.

- 1 - Le mot du Président / En couverture ce mois-ci / Vide-greniers et brocantes / Plantations d'arbres fruitiers.
- 2 à 4 : Le budget de la CODECOM en 2004.
- 4 - Le choléra de 1854 au Pays de Stenay.
- 6 - Laissez-vous conter Stenay / Conseils de comportement en cas de canicule.
- 7 - Animations à l'Office de Tourisme.
- 8 - Le coin du patoisant / A Halles cet été.
- 9 - Maison des Services.

### VIDE-GRENIERS ET BROCANTEES CET ÉTÉ.

- 14 juillet : Stenay.
- 17 juillet : Olizy-sur-Chiers à partir de 14h00 et en nocturne, et bal avec DJ (les organisateurs recherchent des exposants : 03 29 80 36 87).
- 25 juillet : Laneuville-sur-Meuse.
- 15 août : Inor.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER. Comité de rédaction : P. BECHER, F. THOMAS, Ph. VOLUER Tirage : 3000 ex. Dépôt légal : juin 2004. N°ISSN : 1620-636.

Si vous souhaitez insérer une information dans le prochain numéro de LA BAUQUETTE, déposez votre article au secrétariat de la CODECOM avant le 20 août 2004.

### EN COUVERTURE CE MOIS-CI : Gîtes ruraux et chambres d'hôtes au Pays de Stenay.

Le Pays de Stenay compte aujourd'hui trois gîtes ruraux, auxquels il faut ajouter les nouvelles chambres d'hôte de Wiseppe et Stenay, ainsi que le gîte de pêche de Stenay et les gîtes de randonnée de Halles et Mouzay. Des formules d'accueil variées et de qualité, capable de satisfaire une clientèle française et étrangère.

1. Chambres d'hôtes de Wiseppe (5 chambres).
2. Le moulin Le Cygne à Stenay (4 appartements).
3. Gîte rural de Halles-sous-les-Côtes (3 chambres).
4. Gîte de pêche de Stenay (1 chambre).
5. Gîte rural de Beaufort (3 chambres).
6. Gîte rural de Cesse.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Office de Tourisme ou des responsables des sites d'hébergement.

### PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS APRES LA TEMPÊTE : LE CONSEIL GENERAL POURSUIT SON AIDE.

Suite aux dégâts occasionnés aux vergers par la tempête du 26 décembre 1999, le Conseil Général avait décidé de soutenir la restauration et la création de vergers familiaux et communaux par la prise en charge d'une partie des frais d'acquisition des plants fruitiers. Le Conseil Général a choisi de renouveler cette action pour la dernière année, suivant les mêmes principes : 80 % du coût TTC des plants fruitiers sur la base de 30 arbres maximum par demandeur. Les arbres doivent être choisis parmi la liste de variétés rustiques et locales arrêtée avec l'association Meuse Nature Environnement. Les dossiers de demande sont à retirer dès à présent auprès de la CODECOM. Après avoir assisté à la prochaine permanence / conseil, vous pourrez demander un devis à votre pépiniériste et déposer votre dossier à la CODECOM, qui le transmettra au Conseil Général pour le 15 novembre. Les permanences / conseils pour le Pays de Stenay sont prévues le mercredi 29 septembre à 14h00 et à 17h00 (hôtel de ville de Stenay).

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE STENAY**  
**5, place Raymond Poincaré**  
**55700 - STENAY**  
**Tél. : 03 29 80 64 22**  
**Fax : 03 29 80 62 59**  
**e-mail : otsistenay@wanadoo.fr**

## LE BUDGET DE LA CODECOM EN 2004.

Lors de sa séance du 29 Mars 2004, le Conseil Communautaire a approuvé le Budget 2004. **Petit rappel :** Le Budget Primitif regroupe deux sections bien distinctes :

\* La section dite de " **FONCTIONNEMENT** " qui regroupe l'ensemble des opérations courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité. Cette section a été votée en dépenses à hauteur de **1.709.108 €**.

\* La section dite " **D'INVESTISSEMENT** " qui regroupe l'ensemble des dépenses d'investissement et leur financement. Cette section a été votée à hauteur de **1.177.535 €**.

### La SECTION DE FONCTIONNEMENT regroupe les 9 services suivants :

N°	LIBELLES	OBSERVATIONS
①	ADMINISTRATION GENERALE	Service reprenant toute les dépenses permettant le fonctionnement de la structure CODECOM (charge de personnels, gestion des locaux, assurances, élus, impôts et taxes, affranchissements, télécommunications, fournitures administratives, journal Intercommunal " Bauquette ",...). Il représente 19% des dépenses de fonctionnement.
②	VOIRIE	Service concernant toute les dépenses relatives à l'entretien de la voirie dite " communautaire " (entretien de surface, curage des fossés, fauchage, services d'hivernage...). Il représente 6% des dépenses de fonctionnement.
③	SCOLAIRE	Service concernant toute les dépenses relatives au fonctionnement des écoles du canton de Stenay (charges de personnels, chauffage, électricité, téléphone, fournitures scolaires, entretien des bâtiments, transports ...). Il représente 28% du budget de fonctionnement de la CODECOM.
④	MAISON DES SERVICES	Service concernant toutes les dépenses inhérentes aux activités mises en œuvre au sein de la Maison Cantonale des Services (charges de personnels, point ANPE, télécommunications, chauffage, électricité...). Il représente 1,3% du budget de fonctionnement de la CODECOM.
⑤	HYDRAULIQUE.	Service concernant les dépenses afférentes principalement à l'entretien du Fleuve Meuse et à l'assainissement. Pas de prévision budgétaire en 2004.
⑥	DEVELOPPEMENT LOCAL	Service concernant toutes les dépenses nécessaires à la mise en œuvre des actions de Développement Local (OPAH, ORAC, Natura 2000, façades...). Il représente 12% du budget de fonctionnement de la CODECOM.
⑦	ZAC DES CAILLOUX	Service concernant toutes les dépenses afférentes au fonctionnement de la ZAC des Cailoux (éclairage public, entretien de la voirie, frais d'actes divers, impôts et taxes). Il représente 0,7% du budget de fonctionnement de la CODECOM.
⑧	ORDURES MENAGERES	Service concernant toutes les dépenses afférentes au volet Ordures Ménagères de la CODECOM (Charges de Personnels Régie Ordures Ménagères, traitement des déchets ménagers, exploitation de la déchetterie, collecte sélective des bornes d'apport volontaire corps plats, corps creux et verre, exploitation du CSDI d'Olizy...). Il représente 29% du budget de fonctionnement de la CODECOM.
⑨	EMPLOYES INTERCOMMUNAUX	Service concernant les dépenses afférentes aux Employés Intercommunaux mis à disposition des communes adhérentes, à savoir AUTREVILLE, BROUENNES, MOULINS ST HUBERT, MARTINCOURT, POUILLY SUR MEUSE, OLIZY SUR CHIERS (charges de personnels, assurances, frais de gestion...). Il représente 4% du budget de fonctionnement de la CODECOM. A noter que les communes concernées remboursent l'intégralité des dépenses engagées.

Depuis le 1er Avril 2004, 15 agents issus des différentes écoles du canton, 3 agents issus de la régie Ordures Ménagères de Stenay, ainsi que l'agent de la Maison des Services de Stenay ont rejoint officiellement la structure CODECOM. Notre collectivité compte désormais 31 agents répartis comme suit :

- Secrétariat : 3 agents (1 Secrétaire Général, 1 Agent comptable, 1 Agent d'accueil),
- Scolaire : 21 agents (4 Agents Spécialisés d'Ecole Maternelle, 2 Agents d'Entretien faisant fonction d'ASEM, 9 Agents d'Entretien, 4 surveillantes

- de bus et 2 agents remplaçants contractuels faisant fonction d'ASEM),
- Régie OM : 3 agents (2 agents de Salubrité et 1 Agent d'Entretien),
- Maison Cantonale des Services : 1 Agent Administratif,
- Employés Intercommunaux : 2 Agents (1 Agent d'Entretien Qualifié et 1 Agent d'Entretien),
- Sport : 1 Agent (professeur de Judo).

A noter également que 2 surveillantes de bus travaillent à la CODECOM sous contrat POLYVAL.

## La SECTION D'INVESTISSEMENT concerne les opérations suivantes :

☞ **OPERATIONS FINANCIERES 2004 :** elles permettent d'enregistrer les mouvements financiers liés au remboursement de la dette et aux immobilisations. Elles reprennent également le résultat d'investissement reporté (article 001), le virement de la section de fonctionnement permettant le financement des différentes opérations de la section d'investissement (article 021) ainsi que le récapitulatif Fond de Compensation de la TVA sur l'ensemble de ces opérations (article 10222).

☐ Dépenses : 31.061 €. ☐ Recettes : 371.967 €.

A noter que le virement de la section de fonctionnement (article 021 pour 170.873 €) permet d'équilibrer les prévisions budgétaires de la section d'Investissement. L'affectation réelle ne sera constatée qu'au vu du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2004 et ne sera budgétée qu'en 2005 par le biais de l'article 1068 si nécessaire.

### ☞ **ACQUISITION DE LA BENNE A ORDURES MENAGERES :**

Acquise en Décembre 2003, cette opération a pour but de constater uniquement en recettes le remboursement du FCTVA pour 23.343 € :

☐ Recettes : 23.343 €.

### ☞ **TRAVAUX ECOLES :**

Cette opération a pour objet de prendre en compte les travaux à réaliser dans les écoles du canton suite à la visite de sécurité réalisée en janvier 2004. Ceux-ci sont estimés à environ 30.000 € et seront financés par une prévision de remboursement du FCTVA à hauteur de 4.600 € et le solde soit 25.400 € par autofinancement (article 021 - Virement de la section de fonctionnement).

☐ Dépenses : 30.000 €. ☐ Recettes : 4.600 €.

### ☞ **MATERIEL CODECOM 2004 :**

Proposition d'équipement des bureaux avec de nouveaux mobiliers en remplacement de ceux existants, obsolètes et non adaptés à la micro informatique, et suite également à la réfection des locaux entreprise actuellement par la ville de Stenay (entrée, couloir, bureau accueil, bureau comptabilité). La dépense est estimée à 5.000 € et la recette est constituée du FCTVA pour 774 €, le solde soit 4.226 € par autofinancement (article 021 - Virement de la section de fonctionnement).

☐ Dépenses : 5.000 €. ☐ Recettes : 774 €.

### ☞ **MATERIEL SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE 2004 :**

Il s'agit de l'acquisition du mobilier scolaire sollicitée par les écoles, sous réserve des aides accordées par le Conseil général. La recette est constituée par les subventions du Conseil Général (Solde des aides 2003 + aides prévisionnelles 2004) soit 12.374 €, le FCTVA pour 8.574 € et le solde soit 12.976 € par autofinancement (article 021 - Virement de la section de fonctionnement).

☐ Dépenses : 35.000 €. ☐ Recettes : 22.024 €.

### ☞ **SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT**

Il s'agit de prendre en compte l'étude de schéma directeur assainissement sur les 19 communes du canton réalisée par le Cabinet CONCEPT ENVIRONNEMENT. La dépense a été estimée à 150.000 €. La recette est constituée par une aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour 85.400 € (70 % du HT) et une aide du Conseil Général pour 12.200 € (10% du HT), le solde soit 52.400 € par autofinancement (article 021 - Virement de la section de fonctionnement).

☐ Dépenses : 150.000 €. ☐ Recettes : 97.600 €.

A noter que la CODECOM ne pourra bénéficier du FCTVA sur cette opération en l'état. Par contre, si la CODECOM réalise par la suite les travaux consécutifs à cette étude dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée, cette étude serait alors éligible au FCTVA à hauteur de 23.223 €.

### ☞ **ZAC DES CAILLOUX : (opération présentée en Hors Taxes)**

Cette opération consiste à terminer les travaux d'aménagement de la seconde tranche commencée en Décembre 2003 consistant aux travaux de Voirie et Réseaux Divers, d'aménagement paysager et de signalétique. Les travaux restant à entreprendre s'élèvent à 389.720 € HT (y compris honoraires DDE et divers).

Les recettes sont constituées par les subventions accordées au titre de ces opérations, à savoir :

**2<sup>ème</sup> tranche :**  
Solde Dotation de Développement Rural 2001 85.868 €.  
Conseil général (40%) 154.000 €.

☐ Dépenses : 389.720 €. ☐ Recettes : 239.868 €.

A noter que cette seconde tranche a déjà fait l'objet d'un versement de DDR par anticipation à hauteur de 86.000€ **au titre du commencement d'exécution des travaux en 2003.**

## DERNIERE MINUTE :

**Le Tour de l'Avenir traversera le Pays de Stenay le Lundi 6 Septembre ; le départ de la 5e étape (Stenay-Yutz) se fera sur la place de la République ; les coureurs des 20 équipes prendront ensuite la direction de Baâlon, puis du canton de Mointmédy et de la Moselle. La veille, l'arrivée de la 4e étapes aura lieu chez nos voisins de Mouzon.**

## LE CHOLERA DE 1854 AU PAYS DE STENAY.

Notre pays connu sa dernière grande épidémie en 1854. Réminiscence des grandes épidémies du moyen-âge, le choléra de 1854 fit au moins 543 victimes dans le canton en trois mois ! Ce fut une période difficile pour notre région car le choléra faisait suite à la disette de 1853 ; mais les récoltes de 1854 furent normales. Cependant, en ce début 1854, les habitants du canton ont faim, et le climat reste froid et humide.

Le choléra est une maladie infectieuse qui existe depuis la plus haute antiquité et qui fit sa première apparition en Europe en 1831-1832. La région de Stenay ne semble pas avoir été touchée, mais un règlement sanitaire avait alors été mis en application. En 1849, une courte épidémie avait cependant fait 19 victimes en un mois à Stenay-même. Habituellement, le choléra débute par une diarrhée (15 à 20 selles par jour), puis le malade vomit, les urines disparaissent, le pouls devient filiforme, la soif est permanente, le corps se refroidit. Des crampes apparaissent alors, les yeux s'excellent... Le malade peut mourir en quelques heures ou en quelques jours. Mais toutes les personnes touchées ne décèdent pas. Il était conseillé de procéder immédiatement à l'enterrement.

Le choléra fit son apparition le 29 mai à Beaufort ; le 14 juin, il était à Beauclair et Laneuville, le 15 juin à Mouzay, le 19 juin à Wiseppe, le 11 juillet seulement à Stenay (décès d'un " charbonnier passant " habitant Allondrelle en Meurthe-et-Moselle) ; ce n'est que le 23 juillet qu'on note sa diffusion à Bar-le-Duc. Toutes les communes du canton ne furent pas touchées (56 %), et certaines ne connurent qu'un décès (11 %), d'autres n'en eurent aucun (33 %).

On compta jusqu'à 12 décès dans une seule journée à Mouzay, qui perdit 10 % de sa population entre le 20 juin et le 1er septembre ; le même pourcentage fut pratiquement relevé à Beaufort et Luzy. A Stenay, le maximum fut de 8 personnes le 23 juillet. Les personnes non atteintes, très dévouées, furent rapidement débordées et épuisées : tous les prêtres par exemple visitèrent tous les malades, donnèrent les derniers sacrements et procédèrent à tous les enterrements, mais aucun n'est décédé ; les prêtres de Stenay n'eurent plus le temps de rédiger les actes de sépulture à compter du 25 juillet et furent remplacés par le sacristain ; lui-même décéda le 31. Toutes les couches de la population furent touchées, et pas seulement dans les quartiers populeux : une religieuse institutrice à Baâlon, le maréchal de gendarmerie de Stenay, 4 cordonniers, 5 cultivateurs, 33 journaliers, 6 rentiers à Stenay où le maire, Jean-Pierre Jupin, victime de son grand dévouement, décéda le 1er août, à l'âge de 42 ans. Toutes les générations et tous les sexes furent aussi concernés : 41 hommes, 41 femmes et 13 enfants à Stenay. Mais 44 % avaient plus de 60 ans et une seule personne avait entre 15 et 20 ans. A la date du 20 septembre, on relevait les statistiques suivantes dans le canton :

COMMUNE	Nombre de cas	Nombre de décès
Autreville	-	-
Baâlon	116	39
Beauclair	1	1
Beaufort	94	59
Cesse	33	21
Halles	-	-
Inor	31	14
Lamouilly	-	-
Laneuville	36	29
Luzy	102	42
Martincourt	-	-?
Moulins	1	1
Mouzay	198	178
Nepvant	-	-
Olizy	-	-
Pouilly	49	34
Stenay	169	95
Wiseppe	46	30
Total	846	543

L'hospice reçut de nombreux malades et leur fournit pain, bouillon, viande (1/2 kg par jour), vin (parfois 1 litre par jour), tisanes et médicaments ; la ville prit en charge toutes les dépenses, y compris soins, cercueils et frais de sépulture.

Toute la vie s'était arrêtée : il n'y eut pratiquement plus de mariage, les échanges commerciaux cessèrent, les habitants s'enfermèrent chez eux, l'entrée des communes fut interdite aux voyageurs... Pour lutter contre le fléau, l'évêque de Verdun recommanda des prières " pour écarter le fléau " dès le 30 juin, mais surtout en août. L'arrêt officiel fut constaté le 25 août à Stenay et le 11 octobre dans tout le département. Les causes du développement étaient connues : mauvaises conditions d'hygiène, services de santé non préparés... Pourtant, à Stenay, une Commission Cantonale d'Hygiène Publique avait été créée en 1849, justement pour lutter contre ce fléau. Mais la plupart des communes se déclarèrent trop pauvres pour mettre en place un plan d'hygiène efficace, et aucun remède n'était connu à l'époque. Les médecins conseillaient des remèdes très simples mais peu efficaces, pourtant appliqués à l'hospice de la ville :

- repos, bains de pieds très chaud,
- cataplasmes de mie de pain, de pomme de terre ou de farine de lin, lavements,
- sirop de coing ou de groseille, eau de vie camphrée, pastilles de menthe, limaille de fer,
- infusions, eau sédative,
- sangsues,
- blanchissage des locaux à la chaux, nouvelle paille pour les matelas...

A la fin de la première guerre mondiale, le virus de la " grippe espagnole " frappa également la région, mais les victimes furent beaucoup moins nombreuses.

Philippe VOLUER.



L'hospice accueillit la plupart des malades.

## LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY.

L'animation " Laissez-vous conter Stenay " existe maintenant depuis un an, et on peut dire qu'elle fait désormais partie du paysage culturel stenaisien, accueillant à chaque séance de 35 à plus de 80 personnes. Depuis l'année dernière, les passionnés d'histoire, d'architecture et de traditions ont déjà pu découvrir l'hôpital Saint-Antoine, les bières de Meuse, les archives municipales, les places, saint Nicolas et Carnaval, ou la guerre de 40... Le programme 2004 poursuit cette découverte originale du milieu local et cet été, deux visites et deux conférences seront proposées aux Stenaisiens et aux vacanciers.



Le port de Stenay au 16e siècle.

Visites sur le thème " Un jour - un quartier ". La prochaine visite aura lieu le mercredi 16 juin et permettra de découvrir le cimetière de Stenay (rendez-vous au cimetière à 18h00). Le cimetière actuel de Stenay est relativement récent puisqu'il a été réaménagé à partir de 1844 ; mais de nombreux monuments funéraires offrent un quadruple intérêt historique, esthétique ou artistique, philosophique et technique. Le mercredi 18 août est proposée une découverte du Marais, un quartier entre port et jardins (rendez-vous à la fontaine des Minimes à 18h00). Il s'agit là d'un des quartiers les plus anciens de Stenay, établi à proximité du port et à l'extérieur des fortifications, où se trouvaient jadis maraîchers, tanneries, brasseries, magasins militaires ou la saurerie médiévale.

Conférences. La conférence sur la guerre de 40 à Stenay sera redonnée le mercredi 21 juillet, à la demande de très nombreuses personnes absentes le 18 février. A la rentrée (mercredi 15 septembre), les auditeurs partiront à la découverte de l'histoire des noms de rues de Stenay. Car les rues ont aussi une histoire, et leur nom a évolué au cours des siècles.

Les conférences ont lieu à la Bibliothèque, Résidence Vauban, à 18h00. L'entrée est gratuite.

## CONSEILS DE COMPORTEMENT EN CAS DE CANICULE.

Chacun de nous est concerné si une nouvelle période de canicule apparaît. Il est donc utile de rappeler ici quelques conseils de comportement très simples à appliquer :

- En cas de malaise ou de trouble, appelez le centre 15,
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie de votre domicile,
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour,
- Accompagnez-les dans un endroit frais,
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez pendant la nuit,
- Utilisez un ventilateur et/ou la climatisation si vous en disposez,
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant une douche ou des bains mais sans vous sécher,

- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif,
- Continuez à manger normalement,
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes,
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers,
- Limitez vos activités physiques.

Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.sante.gouv.fr>.

Surveillez également les messages diffusés par la radio et la télévision.

## ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME.

### VOYAGE AU CŒUR DE L'ORAGE.

Habitant de la petite commune de Richecourt tout près de Saint Mihiel et du Montsec, Fabrice Gillant est surnommé le " cavalier des orages ". Il a une passion plutôt originale : il traque les orages, mesure les vents et rafales lors de ses poursuites folles, mesure les précipitations et tout les phénomènes liés à l'orage. Le suivi de ses observations est ensuite envoyé à Météo France dont il est le correspondant. Mais ce n'est pas tout : il filme et surtout photographie les coup de foudre ! Vous pourrez admirer ses superbes photographies prises sur le vif dans l'exceptionnelle exposition photographique intitulée " **Voyage au coeur de l'orage** " qui sera présentée au port de plaisance du 28 mai au 13 juin, de 15h00 à 19h00 - Entrée gratuite. Une **conférence** - diaporama sera donnée par l'auteur dans la même salle le samedi 5 juin à 20h00. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Vous pouvez aussi visionner son coup de foudre pris le 20 août 2002 sur la bute du Montsec sur le site : [www.letonnerre.com](http://www.letonnerre.com).

### EXPOSITION - VENTE "AU CŒUR DE L'AFRIQUE NOIRE".

L'exposition " Au cœur de l'Afrique Noire " réveillera sans doute en nous toute la magie de l'Afrique.



Au travers de panneaux et de films, objets artisanaux traditionnels confectionnés en partenariat avec des ONG travaillant sur le Kenya et Madagascar, vous comprendrez toute la mosaïque territoriale, sociale et culturelle ainsi que le rayonnement de ce grand continent. Les ventes seront faites au profit de l'association Undugu au Kenya et du

conseil de développement d'Andohatapenaka à Madagascar, des ONG agissant sur le terrain auprès des familles défavorisées, dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation. Du 22 au 30 Juin de 14h00 à 18h00, au Port de plaisance (entrée gratuite).

### LES JEUDIS DÉCOUVERTES

Chaque jeudi de juillet - août, l'Office de Tourisme organise une découverte des coins et recoins du Nord meusien et des Ardennes proches : industrie, artisanat, sites touristiques méconnus, curiosités... Un goûter convivial en partenariat avec le commerce local ponctue toujours ces agréables après-midi. Les déplacements s'effectuent toujours en co-voiturage. Le programme est publié ci-joint.

### VISITEZ LE PARC WALIBI LORRAINE !

En prenant vos billets d'entrée au parc WALIBI Lorraine à l'Office de Tourisme du Pays de Stenay, c'est du temps et de l'argent gagné ! Du temps car vous ne faites pas la queue. De l'argent car le billet adulte est à 19,50 € à Stenay au lieu de 21,80 € au guichet sur place ; et le billet enfant est à 16,25 € à Stenay contre 16,75 €. Une famille de 2 adultes et 2 enfants gagnera donc 5,10 € en passant par l'OTSI.

### L'OTSI DU PAYS DE STENAY, C'EST AUSSI :

- La CARTE AMBASSADEUR DE LORRAINE qui vous permettra d'accéder à tous les sites touristiques et Musées lorrains à moindre prix,
- Le calendrier détaillé des manifestations du canton,
- Le calendrier des manifestations de la Meuse et des Ardennes,
- Un ordinateur à votre disposition pour l'accès Internet (3 € la 1/2 heure),
- Une foule de documentations gratuites sur toute la Lorraine, Champagne-Ardenne, la Belgique, le Luxembourg et sur toute la France pour vous permettre de préparer toute l'année vos escapades de week-end ou vacances,
- La nouvelle édition du plan de Stenay et son canton à paraître à la mi juin.

**L'Office de Tourisme du Pays de Stenay est ouvert tous les jours, ouvrable et fériés, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, du lundi au samedi, et de 10h00 à 12h00 le dimanche.**

## LE COIN DU PATOISANT.

Les jeux d'autrefois.

Dà l'ta étou, on savo ben s'amuser aveu mé grand yauque. Je faillin des parties de gendarmes et de voleurs à deux camps, à travé les rues don villache et en peuche dans les alentous. Et pis la bille boquet en deux équipes étou. C'éto ben âgé, un morceau de bô effilé à chaque debo, qu'une main agile faillot voltigi, et qui fallot régager au vol ; c'éto moult passionnant. Et peu les chiques ben sûr : la potée, la tiquette, à la ligne... Y avo ben sûr des tricheurs, ça n'allomme toujours tout droit. Des fois, le pu vieux arbitro la partie. J'avin éto eune miette d'ardeur belliqueuse, armé d'un sabre de bo ; il fallo prendre d'assaut une vieille baraque abandonnée qui éto la forteresse, sous les jets de cailloux et de poussière qui simulaient les départs de canons, et le tout aveu force cris d'encouragement. Et y avo étou des combats de tournois, les pu légers chevauchant les pu robustes en guise de montures. J'allo oublier le cerceau, une vieille roue de vélo, même un pneu, suffisait pour organiser les courses comme au tour de France.

L'Tintin.

Traduction libre.

Autrefois bien sûr, on savait s'amuser avec peu de choses. On organisait des parties de gendarmes et de voleurs en deux camps, à travers les rues du village, et même dans la nature environnante. Et puis la bille boquet en deux équipes également. Cela consistait à marquer des points à l'aide d'un objet rudimentaire : un morceau de bois rond, effilé à chaque extrémité, qu'une main agile faisait sauter en l'air et qu'il fallait essayer d'attraper au vol ; ce jeu était passionnant. Et puis les billes bien sûr : la potée, la tiquette, à la ligne... Cela donnait parfois lieu à d'âpres discussions pour régler un différend parce qu'il y avait des tricheurs. Que dire de l'ardeur belliqueuse des gamins, armés de sabres de bois ? Il existait une ancienne baraque qui faisait office de forteresse, qu'il fallait prendre d'assaut sous les jets de cailloux et de poignées de poussière qui simulaient les départs de canons. Le tout avec force cris de rage et d'encouragement. Et il y avait aussi des tournois, les plus légers chevauchant les plus robustes en guise de montures. J'allais aussi oublier le cerceau, une vieille roue de vélo ou un pneu suffisait pour organiser des courses comme au tour de France.

Célestin

## À HALLES CET ÉTÉ.

**L'association Les Amis de Montserrat nous propose de nouvelles animations estivales, organisées à Halles-sous-les-Côtes. Rappelons que le bénéfice de ces manifestations sert à restaurer l'église du village.**

**Dimanche 4 juillet : conférence sur "les plantes utiles de Halles"** par Philippe VOLUER, suivie d'une dégustation et d'une promenade dans les vergers. Cette conférence permettra de découvrir les plantes utilisées au 19e siècle dans le village pour se soigner et se nourrir, mais aussi celles qui servaient au quotidien à la maîtresse de maison, au paysan, à l'artisan et à l'industriel. Salle communale de Halles-sous-les-Côtes à 15h00.

**Exposition "Dans de beaux draps avec toi"**. Fidèle au même thème depuis cinq ans, les Amis de Montserrat nous proposent une autre face de la broderie. Ce sont plus de 300 merveilles qui seront présentées dans la salle communale, sur une mise en scène originale : un jeune soldat de la guerre 14, marié depuis six mois, part pour le conflit. Il écrit à sa jeune épouse sur de belles cartes brodées pour les différentes fêtes de l'année : c'était l'âge d'or de la carte postale. Sur un de ses derniers courriers, le jeune soldat écrivait : " Je rêve d'être avec toi dans de beaux draps... ". D'où l'idée d'exposer de magnifiques draps brodés par nos aïeules. A voir à la salle communale de Halles les 24 - 25 - 31 juillet, les 1er - 7 et 8 août, et tous les jours du 14 au 28 août (de 14h00 à 18h00).

**Fête de la lessive** le dimanche 8 août après-midi, pour marquer la rénovation du lavoir communal.

**VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES** : La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat parmi les suivants :

## **POLE EMPLOI / FORMATION -**

● POINT EMPLOI ANPE : tous les lundis, mardis, vendredis de 14h00 à 16h00



- ANPE : de 9h00 à 12h00 sur convocation, de 14h00 à 16h00 en libre accès.
- Offres d'emploi ANPE : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi).
- ASSEDIC (Visioguichet) : Tous les matins sauf le mardi, de 9h à 11h15.
- Kiosque Information Jeunesse (" KIJ ") : tous les jours, en libre accès.
- Mission locale du nord meusien : le mercredi de 13h30 à 17h, sur RDV au 03-29-86-25-26.
- IRFA (Institut Régional de Formation pour Adultes) : sur convocation.
- Centre information et recrutement Armée de Terre : le 1er mercredi du mois, de 14h à 16h.
- Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs : le 3ème mercredi du mois, 14h à 16h30.
- Bureau Armée de l'Air Information : permanence supprimée.
- Polygone : sur convocation.

## **POLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT**

- CPAM (" Maison de la Sécu ") : le vendredi de 10h à 12h.
- Borne de remise à jour carte " Vitale " : tous les jours sauf le vendredi matin.
- CRAM (service retraite) : le 2ème mardi du mois de 10h à 12h sur RDV au 03-29-86-09-54 et le 4ème mardi du mois sans rendez-vous.
- CICAS (retraites complémentaires) : le 4ème mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- AGRR : Le 1er mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- Service social CRAM/CPAM (Madame Landragin) : le 3ème mardi du mois, 8h30 à 11h, sur RDV au 03-29-83-35-46.
- Centr'aid (aide aux toxicomanes) : le 1er jeudi du moi de 14h00 à 17h00 et le 3e jeudi du moi de 13h30 à 16h00.
- ARIM (Agence de restauration immobilière) : selon planing ; se renseigner à la Maison des services
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : selon planning (22 Juillet, 19 août, 16 Septembre, 14 Octobre); prendre rendez-vous à la Maison des Services (de 9h30 à 12h00).



## **POLE VIE ASSOCIATIVE**

- Secrétariat " Familles rurales " - association du canton de Stenay : le vendredi de 10h à 12h.
- Etablissement d'écoute (" Familles rurales ") : le mercredi de 15h à 17h.
- AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le mardi de 14h à 16h.
- Polygone (Association d'accompagnement à la réinsertion sociale) : sur convocation.



## **POLE ACCES AU DROIT**

- CEDIFF (Information juridique en droit privé) : le 3ème lundi et le 2e mardi du mois, de 14h à 17h.
- Conciliateur de justice : selon la demande (pas de date fixe).
- Permanence juridique du CDAJ (avocat, notaire, huissier) : 1 fois par semestre selon planning.
- Défense des consommateurs (" Familles rurales " - canton de Stenay) : 1er vendredi du mois, 11h à 12h.
- A.M.A.T.R.A.M.I. : le mardi après midi de 14h à 16h.

**Pour toute information supplémentaire, pour connaître la date d'une permanence, contactez la Maison des services :**

**Résidence Vauban, 55700 Stenay - Tel. 03-29-80-26-81 / fax. 03-29-80-26-82  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (le vendredi : 16h30)  
Email : [maison.des.services@wanadoo.fr](mailto:maison.des.services@wanadoo.fr)**



4



5



6

